

le Pied du Jura

Numéro 28 / juillet 2012

Tirage: 200 exemplaires

Prix indicatif: 4.-

Le petit journal de Gimel

SOMMAIRE:

Editorial: 1

Administration communale: 2

Infos de la Municipalité: 3

Etat civil: 3

Invitation au 1er août: 4

Conseil communal: 5

Philippe Reymond: 6 et 7

IPG Gruyère: 8 et 9

Gimel agricole: 10, 11, et 12

Gimel-les-cascades: 12

Info aux propriétaires : 13

Hier aux champs...: 14 et 15

Sophie Croisier: 16 et 17

Côté nature: 18 et 19

Agenda + N° d'urgence: 20

Editorial

La mélodie d'une averse battant nos vitres a longtemps accompagné la rédaction de ce nouveau numéro. Il y a tout juste une année pourtant, le printemps était sec. Inondés de soleil, nous guettions le nuage qui viendrait alimenter les sources et abreuver nos terres.

Et puis, clément autant qu'équitable, le ciel qui avait gâté le plaisancier en 2011 a cette année favorisé le travailleur. Les blés, épanouis sous la pluie, ont poussé et les coquelicots ornent aujourd'hui le bord des routes. Les machines agricoles

grondent au loin, les foins remplissent progressivement les granges et rassurent l'éleveur qui pourra nourrir son bétail l'hiver prochain.

Intéressé par cette activité, le Pied est parti à la rencontre de ce monde rural. Nous entendons en effet souvent parler des contributions versées aux agriculteurs et agricultrices sans très bien en comprendre l'origine et les conditions. La fromagerie de Gimel fabrique quotidiennement un excellent Gruyère AOC qui ravit nos papilles (mais que savons-nous de cette appellation ?) Sur ces aspects, le Pied s'est tout d'abord approché de deux agriculteurs de notre village, MM. Jean-Luc Bignens et Laurent Guignard pour tenter d'en savoir un peu plus.

Ensuite, le Pied s'est souvenu que depuis de très nombreuses années, le syndicat d'élevage de Gimel organise une manifestation ouverte à un public large, initié ou novice. Cette association fédère les éleveurs de notre région pour échanger les expériences et savoir-faire. Le 12 mai dernier, elle a célébré le 75^{ème} anniversaire de ce rassemblement. Pour marquer une telle longévité, le Pied a rencontré Sophie Croisier, une éleveuse de notre village dont l'âge est inférieur au tiers de celui de son syndicat.

Et puis l'actualité nous a offert l'occasion de compléter cet éclairage par un portrait de M. Philippe Reymond, agriculteur gimelan et député qui a défendu les intérêts de notre région autant que celles de sa profession durant trois législatures au palais de Rumine.

Après avoir comblé nos sens et étanché notre soif de savoir, restait à en restituer l'atmosphère : M. Rémi Renaud a donc mis à contribution deux rédacteurs venus d'un autre temps. Il a en effet rendu à la lumière de très jolis textes rédigés en 1949 et en 1958 par deux jeunes garçons du village.



Photo: Françoise Boudry

Mais il est temps de vous laisser, précieux lecteur, à la découverte de ce numéro en vous souhaitant un été radieux. Sur les carreaux de la fenêtre, les rideaux frémissent, la pluie a cessé de tomber. Dans le champ, elles sont là ... « deux tirs de gerbes bien droites »... Au loin, dans un silence atemporel, un attelage chargé de froment traverse le paysage...

F. Marti

Editeur responsable: ADIG

(Reynald ISELY, François MARTI, François FELIX, Provence 4, 1188 Gimel
nimage@bluewin.ch)

Administration communale

Il y a 3 ans un nouveau challenge s'est présenté pour l'Administration Communale de Gimel : la formation d'un(e) apprenti(e) !

Après avoir suivi quelques jours de formation d'apprentis et auditionné les candidats, notre choix s'est porté sur Mlle Barbara Magalhaes, d'Aubonne.



Son dossier était intéressant et son expression en français, alors que cela faisait à peine 3 ans qu'elle était en Suisse, était impressionnante. Et voilà, en date du 23 août 2009, nous démarrons la formation de notre première apprentie. Pour une première formation, nous avons côtoyé une apprentie modèle : jamais manqué son bus, toujours à l'heure, toujours motivée même dans les tâches les plus ingrates, très polie, souriante et très courtoise au guichet. Toujours prête à répondre au téléphone et au guichet, elle a réussi à se faire une place de choix au sein du personnel administratif.

Puis il y a eu les évaluations avec les STA (situations de travail et d'apprentissage), les UF (unité de formation), les UE (unités d'enseignement), le plan de formation

etc. Il a fallu surmonter toutes ces nouveautés par des remises en question de nos propres connaissances afin de les transmettre correctement à Barbara. De son côté, elle a travaillé avec acharnement pour suivre les cours, composer des présentations, perfectionner l'écriture du français et apprendre l'allemand.

Cette formation nous a apporté beaucoup de richesse et de nouveauté. Les échanges ont été constructifs et enrichissants.

Les habitants Portugais de Gimel regretteront certainement sa présence, car Barbara les avait toujours mis à l'aise et les a aidés dans toutes leurs démarches administratives en parlant la même langue.

Au nom de tout le personnel et de la Municipalité nous te félicitons pour la réussite de ton CFC et te souhaitons, Barbara, bonne chance pour ta maturité et bon vent pour ta future carrière professionnelle ainsi que beaucoup de plaisir et de satisfaction dans ta vie.

A l'Administration communale, l'aventure va se poursuivre et nous nous réjouissons d'accueillir notre nouvel apprenti Monsieur Dimitri Bussard.

Les services de la voirie/conciergerie vont également vivre un nouveau challenge avec la formation d'un apprenti agent d'exploitation en la personne de Monsieur Marko Kaloserovic. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

*Au nom du personnel administratif
Pascale Ducret
Boursière communale et responsable de la formation des apprentis.*

Arrivée à l'administration le 1^{er} juin 2012

Lucy Thalmann,
adjointe administrative

Née en 1984 à Gimel, j'y ai ensuite effectué l'ensemble de ma scolarité et me suis rapidement intéressée aux administrations publiques, tout d'abord en intégrant en 2001 le département des finances de l'Etat de Vaud, puis dans une grande commune vaudoise dès 2008 dans le domaine des Services Industriels. Passionnée par ma commune depuis toujours, j'ai été élue au conseil communal en 2011 voulant participer activement aux affaires communales. J'ai saisi l'opportunité d'un poste au concours pour présenter ma candidature au sein de l'administration et suis dès lors très heureuse et motivée par cette nouvelle activité au sein de notre magnifique commune.

L.T.



Infos de la Municipalité

Ensemble, créons le buzz autour du 118, le numéro des sapeurs-pompiers !

Depuis la libéralisation des services de renseignements téléphoniques intervenue en 2007, le public confond encore trop souvent le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers avec ceux, très ressemblants, des renseignements.

Malgré les solutions techniques mises en place, de trop nombreux appels aboutissent encore par erreur au **118** pour des demandes d'informations les plus diverses. Cette confusion ralentit la mission des opérateurs du **118** qui doivent pouvoir se concentrer sur la prise des appels d'urgence et la mobilisation des sapeurs-pompiers.

L'ECA, avec votre concours, souhaite rappeler que le **118** est le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers.

De manière à ce que la population soit le plus largement sensibilisée sur le numéro d'urgence 118 des sapeurs-pompiers, l'ECA entreprend une campagne de promotion "coup de poing" au moyen d'un clip spécialement créé à cet effet qui sera diffusé sur plusieurs supports de communication :

Le clip peut être visionné sur le site www.eca-vaud.ch/video118.



Il est également diffusé sur des sites de visionnement vidéo Youtube et DailyMotion ainsi que sur deux TV locales vaudoises, La Télé et MaxTV. De surcroît, le clip est accessible via un "code QR" figurant dans l'édition de juin de la revue "SDIS Actualités" que l'ECA distribue régulièrement aux sapeurs-pompiers vaudois.

Nous faisons appel à votre esprit de solidarité pour relayer à large échelle la diffusion du clip. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à placer le clip ou le lien sur vos sites internet (libre de droits de diffusion). L'opération démarre le lundi 18 juin 2012.

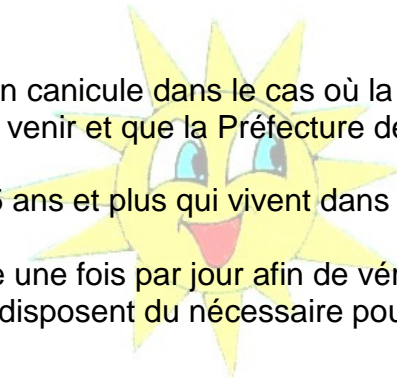
*Gilles Dupraz,
Responsable du Centre de traitement des alarmes*

Plan canicule 2012

Avec l'été qui arrive, la Municipalité se prépare à activer son plan canicule dans le cas où la météo nous gratifierait de fortes chaleurs durant les semaines à venir et que la Préfecture déclencherait cette mesure.

Le Contrôle des habitants a recensé toutes les personnes de 75 ans et plus qui vivent dans notre commune.

Un groupe de visiteurs bénévoles se prépare à leur rendre visite une fois par jour afin de vérifier si elles ont besoin de quelque chose et veiller à ce qu'elles disposent du nécessaire pour s'hydrater suffisamment.



Etat civil

Naissances

Tao COULLARD-DESCOS est né le 23 janvier 2012, fils de Amandine Coullard-Descos et Yanne Vurlod

Serigne SOW est né le 11 février 2012, fils de Sokhna Mbacke et Sow Papa

Sarah MAGNIN est née le 1er mars 2012, fille de Isabelle Aguilar et Florian Magnin

Emily LACROIX-GACHET est née le 15 mars 2012, fille de Kyung-Soon et Stéphane Lacroix-Gachet

Ethan DUBUGNON est né le 23 mars, fils de Caroline Kleinstein et John Dubugnon

Manoa HUGGLER est né le 27 mars 2012, fils de Lysiane Vernez et David Huggler

Angelina DACHERL est née le 3 avril 2012, fille de Julia Dacherl et Sylvio Kiesewetter

Nous souhaitons la bienvenue à ces enfants, et félicitons leurs parents !

1er août 2012



INVITATION A LA POPULATION

CANTINE DE GIMEL

Animation par la fanfare



- 19h00-19h30 Verre de l'amitié
- Dès 19h30 Saucisses offertes par la Commune
Ouverture de la buvette
- 21h00 Départ de la cantine du cortège aux lampions accompagné de la fanfare
- 21h30 Partie officielle, lecture du pacte
Allocution de Mme la Pasteure Sylviane van den Heuvel
Allocution de Mme la Syndique Sylvie Judas
- 22h00 **GRAND FEU D'ARTIFICE** suivi du **FEU TRADITIONNEL**

La plus grande prudence doit être observée par chacun, afin d'éviter des accidents et des incendies. Les enfants doivent être particulièrement surveillés les jours qui précèdent et qui suivent le 1er août.

Place sécurisée pour le tir des engins pyrotechniques

La Municipalité



Cantique Suisse

1ère strophe:

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

2ème strophe:

Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux près de
Dieu.
Loin des vains bruits de la plaine,
L'âme en paix est plus sereine,
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux

Conseil communal

L'activité du conseiller ne se limite pas à une présence aux séances organisées durant l'année. Il y a en effet un aspect moins connu de l'activité du conseiller qui peut être sollicité pour prendre part à un événement visant à se former ou à découvrir certains aspects de la vie politique de la commune ou du canton.

Ainsi, en mars dernier, le député (et conseiller communal) Philippe Reymond a invité les membres du bureau au palais de Rumine. Les conseillers présents ont assisté aux débats de fin de journée d'une assemblée du Grand Conseil. Ils ont ensuite été guidés par M. Jean-Luc Aeschlimann, chef-huissier du Conseil d'Etat dans une visite du Château, comprenant également la visite du secrétariat du Grand Conseil et la salle de réunion du Conseil d'Etat, ainsi qu'une description du protocole et du fonctionnement des séances de notre exécutif cantonal. Cette soirée a été enrichie par une présentation de quelques pages historiques (visite du site de Perregaux, la fresque de Chartier dans le corridor du Château) puis agrémentée d'une agape au caveau du Conseil d'Etat, suivie de l'ascension du beffroi de la Cathédrale à 22h00 où le gué a crié son traditionnel « il a sonné dix ».

Cette soirée a représenté un moment exceptionnel par la qualité de la présentation autant que par la convivialité vécue. Ce fût un privilège que d'avoir eu accès, l'espace d'une soirée, à une partie (officielle) des arcanes du pouvoir cantonal.

Séance du 26 juin 2012

C'est à un copieux ordre du jour qu'a été convié le conseil en cette chaude soirée du 26 juin.

En début de séance, le Président a procédé à l'assermentation d'un nouveau conseiller, M. Florian Baeriswyl, en remplacement de Mme Lucy Thalmann, qu'on rencontrera désormais derrière les guichets de notre administration communale.

La présentation des comptes a ensuite occupé les conseillères et conseillers. L'exercice 2011 s'est soldé avec un résultat positif de Fr. 133'337.63 sur un total de revenus de Fr. 8,6 millions, soit sensiblement mieux qu'originellement attendu puisque le budget 2011 prévoyait un léger déficit de Fr. 86'529.56. On se souvient que le taux d'imposition a été réduit de 6 points (de 71.5 à 65.5) pour l'exercice 2011 (basculé de la commune au canton). Les revenus d'impôts ont été inférieurs à ceux de 2010 mais les charges ont également pu être contenues ce qui a permis de tenir favorablement notre budget.

Le rapport de la commission de gestion a ensuite été accepté à l'unanimité.

Le conseil a ensuite procédé au traditionnel renouvellement des membres du bureau. Après deux années passées sur le perchoir de la Grande salle, Simon Renaud passera le sceau à son vice-président, Stéphane Pichon brillamment élu. Vincent Frutiger a été élu à la vice-présidence. Et pour perpétuer le bon fonctionnement de notre institution, le conseil a encore élu Thomas Baeriswyl et Pascal Martin comme scrutateurs, puis Carole Bourgeois et Serge Kursner comme suppléants scrutateurs.

Après cet interlude électoral, les conseillers ont pris connaissance des deux préavis déposés par la Municipalité. Le premier porte sur la réorganisation cantonale de la protection civile. Les régions sont en effet encouragées à s'organiser selon le découpage des dix districts du canton (il y a 21 régions de protection civile actuellement). Le second préavis porte sur l'extension des réseaux du gaz et du teleréseau jusqu'à Bauloz. Cela fait plusieurs années que les habitants de cette partie de la commune sollicitent l'accès à de telles infrastructures. Un accord trouvé avec la SEFA devrait permettre – si les conseillers l'approuvent – de répondre favorablement à ces besoins.

4 mois s'étant écoulés depuis la dernière assemblée, la fin de séance s'est tenue sous le feu nourri des informations d'une Municipalité soucieuse d'assurer un bon niveau de communication avec son autorité délibérante. De nombreux sujets ont ainsi été abordés parmi lesquels dans le désordre :

Le plan canicule de cet été est en cours de mise en place, la commune cherche des personnes bénévoles disposées à aller rendre visite aux personnes qui pourraient en avoir besoin lors de très fortes chaleurs.

Après six mois d'activité, le bilan de la fréquentation du centre de jeunes est positif et encourageant.

Sur les déchets, la taxe au sac s'invitera très prochainement aux débats.

Et notre syndique a rassuré les usagers des transports publics, un abri les protégera des frimas l'hiver prochain pendant l'attente du bus sur la place de la Vernette.

En fin de séance, les discours du Président et de la Syndique ont clos les débats mais pas la soirée qui a pu agréablement traîner en longueur autour d'une agape conviviale organisée par la Municipalité en l'honneur de M. le député sortant Philippe Reymond.

François Marti

Philippe Reymond

L'assermentation et l'installation des autorités cantonales se sont déroulées le 26 juin dernier. Il y a manqué la présence de Philippe Reymond, député sortant qui aura été durant 14 ans le seul représentant de notre commune à ce niveau jusqu'à ce jour. Il est pourtant relativement jeune pour un « sortant » alors qu'il vient de passer le cap de la cinquantaine (la moyenne d'âge du nouveau Grand Conseil est de 51 ans). Au cours de ces trois législatures, il a été impliqué dans bien des dossiers, et pour ne citer que deux des fonctions les plus récentes, on rappelle qu'il a intégré durant plusieurs années la plus haute instance de surveillance du Grand Conseil (la commission de gestion) et qu'il a fait partie des députés mandatés pour clarifier la question des exonérations fiscales des entreprises étrangères qui viennent s'installer dans le canton. On peut encore ajouter qu'il est actuellement président de la Société vaudoise des améliorations foncières. Toutes ces activités sont conduites parallèlement à la tenue de son exploitation agricole qu'il a reprise à l'âge de 23 ans.

Alors quand on se rend à la Confréry et qu'on le retrouve en bleu de travail, détendu et souriant avec quelques amis, disponible, on se dit qu'on ne voit là que la partie émergée de sa personnalité. Il se dégage pourtant une telle chaleur humaine, qu'aucune glace ne tiendrait bien longtemps et là s'arrête rapidement la comparaison avec ces monolithes dangereux qui dérivent dans les eaux glacées de l'hémisphère nord.

En effet, accueillant, très ouvert, il apprécie la richesse du contact humain. Il évoque le plaisir qu'il trouve dans la diversité des manières d'être et de penser des gens qu'il croise. Pour lui, la rencontre avec l'autre est un enrichissement, indépendamment de son origine, de son idéal politique ou de sa place dans la société. Ce qui en fait un homme très accessible. Il apprécie la cohabitation d'univers très différents lui permettant de passer d'un instant à l'autre d'une conversation avec conseiller d'Etat à la manipulation d'une benne de céréales. Il laisse entendre que ces nombreuses occasions de rencontres vont lui manquer.

On découvre un homme enraciné dans sa région, aujourd'hui membre de la confrérie des bourgeois vaudois, il s'investit également dans la préservation du patrimoine, notamment par la restauration de bâ-

timents qu'il peut être amené à conduire à ses propres frais. Il est profondément attaché à son canton et nous avons là une chance unique d'avoir un élu connu et apprécié d'une extrémité à l'autre de ce canton qu'il a sillonné durant toutes ces années, Gimmel étant la commune la plus occidentale de ce district. Et quand il parle du « vaudois », c'est un attachement fort mais sans complaisance qui transparait et qui renvoie aux textes du chansonnier Jean-Villard Gilles qu'il apprécie beaucoup.



Cultivé, il adore lire. La poésie tout d'abord, Gilles plus particulièrement qui revient régulièrement dans la conversation l'inspire beaucoup. Il a de très larges connaissances en économie et il est féru de géopolitique parce qu'il a du plaisir à lire les grands théoriciens de la pensée économique et qu'il porte un grand intérêt à l'actualité et aux relations internationales. Il a pourtant arrêté ses études précocement mais cet attrait pour la lecture lui a permis de se forger une culture importante de manière indépendante. Très bon élève, il a obtenu d'excellents résultats durant sa scolarité. A une époque où l'on destinait les premiers de classe à de longues études, il a choisi, très jeune, de consacrer ses compétences à une activité qui l'a toujours passionné : l'agriculture.

Philippe Reymond (suite)

Aujourd'hui encore, il parle avec beaucoup de conviction de son activité et de la place que doit tenir ce secteur (prétendu) « primaire » non seulement dans sa vie, mais également dans la vie économique et sociale d'un pays.

Son parcours professionnel autant que politique a commencé relativement tôt. Très vite aspiré dans la vie associative du village, avant l'âge de vingt ans, il fût notamment secrétaire du FC Gimel et caissier, puis président de l'USL. Cet engagement l'a rapidement conduit à prendre part à des manifestations qui avaient des connotations plus politiques et c'est ainsi qu'à la fin des années 1970 (il avait 17 ans) il a fait partie des fondateurs de la première jeunesse radicale de la région. Il se souvient de cette première assemblée qui avait réuni près de 400 personnes à Aubonne dont M. le Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz. Les premières campagnes électorales se sont ensuite succédées au début des années 1990 couronnées de bons résultats, et c'est en 1998 qu'il est élu au Grand Conseil à un âge relativement jeune.

Cet engagement au niveau du canton l'a malheureusement tenu quelque peu éloigné – plus qu'il ne l'aurait voulu - de la vie associative du village de Gimel. Il est vrai pourtant que plus de 1'500 séances et 150'000 km parcourus laissent un peu moins de place pour l'implication dans les affaires com-

munes sans délaisser complètement la famille et l'entreprise.

Aujourd'hui, il regarde l'avenir avec beaucoup de sérénité, « il y a tant de challenges à 50 ans ! ». On comprend qu'il ne s'agit pas d'une retraite politique. Philippe Reymond est mu par un désir de renouvellement en permettant à d'autres de reprendre le flambeau, et il y a aussi une volonté de s'engouffrer dans les perspectives qui s'ouvrent sur de nouveaux horizons, dans le domaine professionnel notamment où il diversifie son activité. Sur le plan politique également où il ne peut pas vraiment y avoir de retraite en raison de la qualité des contacts noués et des compétences acquises. Son activité dans le domaine de l'aménagement du territoire pourrait bien se poursuivre puisqu'une conseillère d'Etat lui a fait part de son désir de pouvoir solliciter encore son expérience dans ce domaine.

Infatigable et passionné, conscient et heureux de vivre des choses exceptionnelles, il évoque encore bien des projets qui lui tiennent à cœur, dont, celui très beau, de prendre un jour la plume.

« Ce mélange d'épicurien, de Mérovingien, de bien-pensant, de Latin ! »,
(tiré de « Les Vaudois » de Gilles)

François Marti

Dès le 1er juillet 2012, voici 4 députés représentant notre région au Grand Conseil.



Chevalley Isabelle
Chimiste
Arrondissement: Nyon
Groupe politique: VLib
Année de naissance: 1972
Année d'élection: 2008
1188 Saint-George



Surer Jean-Marie
Dr médecin-vétérinaire
Arrondissement: Morges
Groupe politique: PLR
Année de naissance: 1959
Année d'élection: 1998
1145 Bière



Germain Philippe
Agriculteur
Arrondissement: Nyon
Groupe politique: PLR
Année de naissance: 1961
Année d'élection: 2012
1188 Saint-George



Aellen Catherine
Responsable d'accueil
Arrondissement: Morges
Groupe politique: SOC
Année de naissance: 1961
Année d'élection: 2010
1170 Aubonne

L'inter-profession du gruyère

Jean-Luc BIGNENS siège au sein de l'assemblée des délégués de l'Inter-profession du Gruyère (IPG). Agriculteur bien connu de notre village, il est président de la société de laiterie de Gimel et de la commission des laits de fromageries artisanales (Vaud et Neuchâtel) de Prolait (fédération laitière régionale).

Dans le cadre de ses activités associatives, Jean-Luc BIGNENS s'investit beaucoup dans la défense des producteurs de lait et a obtenu avec ses collègues des résultats intéressants en matière de prix du lait de fromagerie. A ce propos, il est à noter que le lait de fromagerie est payé une trentaine de centimes de plus que le lait non transformé en fromage. D'une certaine manière, Gimel a donc voix au chapitre dans la politique laitière et fromagère nationale.



Le Pied du Jura a passé une soirée sur la terrasse de Murielle et Jean-Luc BIGNENS afin de mieux comprendre l'activité et l'utilité de l'Inter-profession du Gruyère.



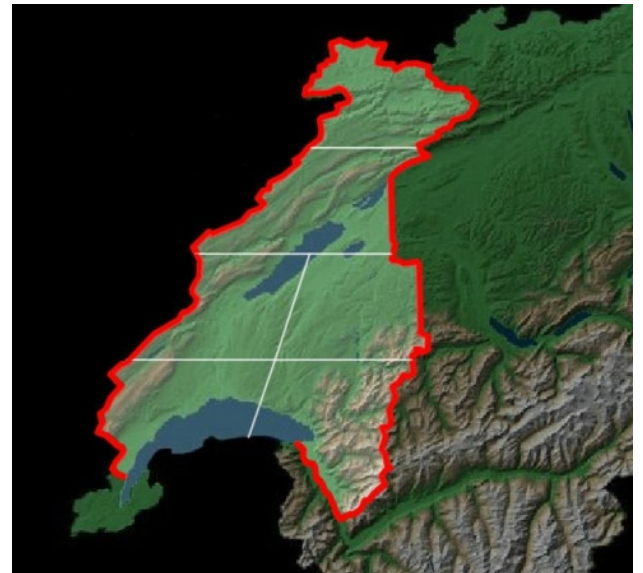
L'IPG, constituée en 1997, réunit les producteurs de lait, les fromagers et les affineurs de la filière Gruyère. Son objectif : permettre aux partenaires réunis de gérer en commun l'appellation d'origine contrôlée « Gruyère », de promouvoir et gérer l'offre de Gruyère et de définir les règles de fonctionnement du marché du Gruyère et leur application.

Une des grande fierté de l'IPG est l'obtention, le 6 juillet 2001, de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) pour le Gruyère. La France qui souhaitait également obtenir une AOC pour ses producteurs de Gruyère a dû se contenter d'une Indication Géographique Protégée (IGP).



Longtemps présidée par Pierre DUBOIS, ancien conseiller d'Etat neuchâtelois, l'actuel « capitaine » de l'IPG est Oswald KESSLER, président de Denner et un ancien membre de la direction de la coopérative Migros Zürich.

L'AOC Gruyère détermine très précisément les régions productrices de Gruyère (voir carte ci-dessous)



Un cahier des charges contraignant précise que la fabrication doit être effectuée avec du lait cru (non pasteurisé) de vaches nourries de fourrages naturels (herbe en été, foin et regain en hiver). Les 233 fromageries ou alpage fabriquant du Gruyère AOC doivent collecter le lait dans un rayon maximum de 20 km, alors que la fabrication ne peut être effectuée dans un cuve d'une contenance supérieure à 6'600 litres (environ 16 meules).

L'IPG défend avec vigueur une fabrication artisanale du Gruyère AOC. Dès lors, les fromageries productrices ne traiteront vraisemblablement jamais plus de 4 à 5 millions de litres de lait par année. L'usage d'additifs lors de la fabrication et durant l'affinage est prohibé. Les meules de Gruyère pèsent en moyenne 35 kg en fromagerie (25 kg en alpage) et nécessitent près de 400 litres de lait pour leur fabrication.

L'inter-profession du gruyère (suite)

L'affinage des meules (retournées et brossées à l'eau salée) se déroule en cave durant une période qui oscille entre 5 et 18 mois (en fonction de la maturation souhaitée). A l'heure actuelle, dans la plupart des caves d'affinage, des robots ont déchargé l'homme de cette tâche particulièrement physique.

En terme de traçabilité, l'IPG est très exigeante : chaque pièce de Gruyère AOC est identifiée par un numéro qui permet, tout au long de son évolution, de connaître son lieu et sa date de fabrication. A relever que les fromagers sont très attentifs à la qualité du lait. De nombreuses analyses sont effectuées régulièrement et un échantillon de lait est quotidiennement congelé. Grâce à ces mesures, la qualité et la traçabilité du fromage sont assurées. Si un problème se déroulait durant la phase d'affinage, il serait possible de « remonter le temps » et de tenter d'en retrouver les causes.

La fromagerie de Gimel est l'un des lieux de production de Gruyère AOC. Actuellement, Rudolph DUMMERMUTH, fromager à Gimel depuis 25 ans collecte deux fois par jour le produit de la traite de onze paysans du village qui livrent annuellement 1.8 million de litres de lait. Cette production est transformée en grande partie en Gruyère AOC, mais également en vacherin Mont-d'Or (entre septembre et mars) et en spécialités locales. La production gimelane de Gruyère est affinée par Fromco dans de magnifiques caves creusées dans la molasse à Moudon.

Depuis une année, la fromagerie de Gimel est équipée d'un robot permettant de tourner et « laver » les meules durant les semaines avant leur départ en ca-

ves d'affinage à Moudon. De plus, un monte-charge a été installé afin d'en faciliter la sortie de cave.

Ces quelques lignes permettent de mesurer combien il est important que les différents acteurs d'une filière valorisent ensemble leur savoir-faire et leur production. A l'heure actuelle, c'est à cette condition qu'il est possible de peser de tout son poids dans la défense d'intérêts légitimes tant auprès des autorités politiques que des grands groupes de distribution.



M. Rudolph Dummermuth.

Si la fabrication du gruyère vous intéresse au delà de ces quelques informations, n'hésitez pas à vous rendre sur les sites du Gruyère AOC www.gruyere.com et de Moudon www.moudon.ch pour obtenir des informations sur Fromco (possibilité d'y organiser une visite).

François FELIX

Un long combat...

Le combat pour son identité originelle débute le 14 avril 1891, au terme de l'arrangement de Madrid auquel la Suisse adhère: "Tout produit portant une fausse indication de provenance, dans laquelle un des pays contractants, ou un lieu situé dans l'un d'entre eux, serait directement ou indirectement indiqué comme pays ou comme lieu d'origine, sera saisi à l'importation dans chacun des dits pays."

Le congrès international de laiterie, à Paris, en 1926, adopte la résolution suivantes "Les noms des sortes de fromages dérivés de leur région d'origine, comme emmental, gruyère, parmesan, roquefort, camembert et autres, ne peuvent être employés sans autre qualificatif que pour les marchandises fabriquées dans leur pays d'origine respectif."

Le 10 juin 1930, à Rome, est signée la convention internationale pour la protection des dénominations et l'unification des méthodes d'analyses. Cette décision stratégique est mise en échec par l'interprofession laitière française, à Besançon, le 14 février 1931.

"En 1935, Bernard de Gottrau se lance dans une croisade passionnée en faveur du Gruyère. Il déclare entre autres que "la thèse française suivant laquelle la dénomination "gruyère" serait d'origine française est, pièces en mains, insoutenable." ...

gruyere.com

La Gimel agricole

L'an dernier, à pareille époque, le fourrage dans les prairies était peu abondant. Nombre d'agriculteurs ont dû se résoudre à acheter du fourrage grossier (foin, par opposition au fourrage concentré constitué de farines végétales permettant d'équilibrer la ration de l'animal) afin de passer l'hiver.

Il faut se souvenir que le printemps 2011 fut particulièrement avare en eau. En effet, les précipitations tombées sur notre village durant les mois de mars, avril et mai 2011 se sont limitées à 68 litres/m².

En cette année 2012 et durant la même période, ce ne sont pas moins de 271 litres/m² qui ont arrosé cultures, prairies et jardins gimelans, soit une quantité quatre fois plus importante.

Beaucoup d'eau qui a pour avantage de ne pas tenir les cultures « sur le sec », mais dont l'inconvénient majeur est de ralentir la récolte de foin particulièrement denses. En effet, même avec le recours au séchoir en grange, deux à trois jours au sol sont nécessaires entre la fauche et la récolte. Rappelons qu'à Gimel, il n'est pas possible d'utiliser de l'herbe ensilée (en silo ou en balle ronde recouverte d'un film plastique), car ce type de fourrage n'est pas compatible avec la fabrication de fromage à pâte dure.

Agriculteur, agricultrice, un métier de plus en plus méconnu quant bien-même ces professionnels de la culture et de l'élevage permettent à notre pays de couvrir la quasi-totalité de nos besoins en denrée alimentaires d'origine animale (95%) et près des deux tiers (63%) en produits végétaux.

De plus, l'agriculture joue un rôle indispensable au niveau du paysage. Elle façonne les reliefs d'une région qui nous est chère, offre à notre « terroir » son identité géographique et culturelle. Ainsi, comme si tout cela était parfaitement naturel, jour après jour, des hommes et des femmes, attachés à leurs terres, travaillent un nombre d'heures important pour un salaire horaire le plus souvent modeste, qui plus est sous de nombreuses contraintes (légales, administratives, techniques, météorologique, financières, etc...) Pas de doute, la passion doit être au rendez-vous pour exercer ce métier trop souvent idéalisé par nombre de citadins.

Inexorablement, le nombre de domaines en Suisse comme dans notre canton diminue. Entre 2000 et 2010, en Suisse, plus de 11'000 exploitations agricoles ont disparu (2010 : 59'065), alors que la population active dans l'agriculture s'est amoindrie de 36'500 personnes. Dans le canton de Vaud, durant cette même période le nombre d'exploitations agrico-

les est passé de 5'089 à 4'148, soit une diminution moyenne annuelle de 94 domaines. Le corollaire de cette évolution : la taille des domaines augmente. Dans notre canton, celle-ci a progressé de 5 ha en 10 ans, s'établissant à 26.4 ha en 2010 (Suisse: 17.8ha).

Les paiements directs, un outil de la politique agricole suisse.

A notre époque, à Gimel comme sur l'ensemble du territoire helvétique, on entend souvent parler des paiements directs. C'est quoi ça ? En avant pour quelques explications.

En 1996, le peuple suisse s'est prononcé à une large majorité pour l'introduction d'un nouvel article dans la Constitution. Celui-ci prévoit, entre autres choses, que l'agriculture suisse doit assurer la sécurité alimentaire, la conservation des ressources naturelles, l'entretien du paysage rural et l'occupation décentralisée du territoire. Les paiements directs constituent un pilier important de la politique agricole suisse mise en place à la suite de cette votation.

Précisons d'emblée que le versement des paiements directs dépend, entre autres choses, du respect des Prestations Écologiques Requises (PER). Celles-ci imposent un certain nombre de conditions au niveau de la garde des animaux, de la fumure des parcelles et de l'utilisation de produits phytosanitaires, de la répartition des cultures (assolement), etc...

Lorsque ces conditions sont remplies, il est possible de toucher les paiements directs qui se répartissent en six grandes catégories :

les paiements directs généraux : contributions tenant compte de la surface du domaine, de la part de terrain en pente (plus difficile à travailler), du nombre d'animaux consommant du fourrage grossier (foin, regain, maïs, betteraves, etc...);

les contributions écologiques : qui visent à :

- encourager les prairies extensives, le maintien des haies et bosquets, le développement de jachères (florales et tournantes), ainsi que le maintien et la plantation d'arbres fruitiers haute-tige (longs troncs) ;
- encourager l'abandon des traitements insecticides et fongicides dans les céréales et le colza ;
- soutenir la production biologique.

les contributions de type éthologique : l'objectif visé est d'offrir aux animaux de rente des conditions d'élevage les plus respectueuses possibles de leurs besoins (possibilité de se déplacer, de sortir régulièrement du bâtiment, été comme hiver) ;

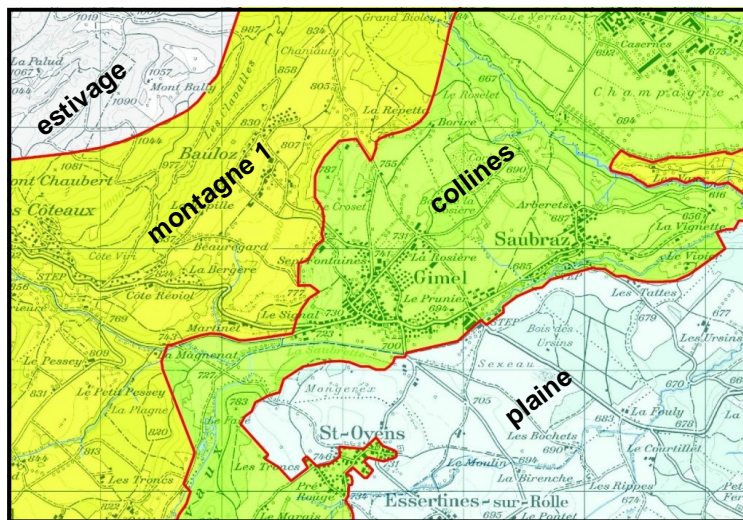
les contributions d'estivage : ces contributions sont versées lorsque les alpages sont gérés de manière à

La Gimel agricole (suite)

respecter l'environnement et que les animaux y séjournant sont régulièrement « visités ».

les contributions pour la culture des champs : ces paiements encouragent la culture de plantes oléagineuses (colza, soja, tournesol, courges à huiles et tournesol), de plantes à forte teneur en protéines (féveroles, pois, lupins), les plants de pommes de terre, les semences de maïs et de plantes fourragères, ainsi que les betteraves sucrières destinées à la fabrication d'origine suisse. Ces contributions visent à encourager la culture de plantes indigènes dont il est tiré des produits (huile, tourteaux, sucre) qui sont en grande partie importés. Cet outil vise à limiter notre dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Ces contributions sont calculées à la surface (ha), à l'animal (Unité Gros Bétail, 1 UGB correspondant à un bovin laitier adulte) ou à l'unité (arbre). Le montant des contributions est influencé par des limites de revenu et de fortune de l'exploitant et est différencié d'un lieu à un autre sur la base d'un cadastre de production agricole qui comprend sept zones différentes : la plaine, les collines, la montagne I, la montagne II, la montagne III, la montagne IV, et l'estivage.



Le territoire de Gimel a la particularité de réunir quatre zones : plaine, collines, montagne 1 et estivage.

Cela signifie que d'un lieu à un autre de la commune les contributions touchées ne sont pas forcément identiques. Deux exemples : pour un hectare de prairie extensive un-e agriculteur-trice touche 1'500.- en zone de plaine (en principe, territoire dans lequel les cultures sont plus intensives), alors qu'en zone de montagne 1 (cultures souvent moins intensives) le montant du paiement direct se monte à frs 700.- seulement.

A l'opposé, le montant des contributions pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles n'existe pas en zone de plaine, alors qu'il est de frs 480.- par vache (UGB) en zone de montagne 1.

Notons qu'un calcul pondéré est effectué en fonction de l'emplacement géographique de chaque parcelle d'une exploitation agricole

Laurent GUIGNARD, agriculteur à Gimel, est très actif depuis une vingtaine d'années dans les questions liées aux paiements directs. Il a expliqué au *Pied du Jura* les axes forts de son activité.

Laurent GUIGNARD est en charge des contrôles liés aux prestations écologiques requises (PER) pour l'obtention de paiements directs. A cette occasion, il y a vérification de la concordance entre les informations se trouvant sur les documents que les agriculteur-trices doivent remplir pour l'obtention (ou non) de paiements directs et la réalité du terrain.

Le bilan de fumure (quantités d'engrais de ferme ou de synthèse épandue sur une exploitation), l'assolement (répartition des cultures au fil des années), les couvertures de sols, les dates de récolte, de travaux du sol, les interventions phytosanitaires, toutes informations contenues dans le « carnet des champs », sont vérifiées. De manière épisodique, des analyses de matériel végétal pour y rechercher d'éventuels produits « interdits » et des vérifications sur les engrais de synthèse sont diligentées par l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG)..

En plus de cette activité, Laurent GUIGNARD s'occupe des contrôles liés à l'ordonnance fédérale sur la qualité écologique. Cette ordonnance vise à préserver les prairies maigres en indemnisant les paysans qui « accueillent » de telles surfaces sur leur domaine.

Il faut savoir que les prairies maigres sont peu intéressantes pour l'agriculture par rapport à la production de fourrage, mais importantes en matière de biodiversité, car riches en nombreuses espèces variétales.

Très concrètement, à l'intérieur d'une surface de 25 m², sur une liste de quarante plantes déterminées pour l'ensemble de la Suisse, six espèces végétales au moins doivent y figurer. Si c'est le cas, l'agriculteur concerné percevra une indemnisation afin de permettre de compenser, partiellement du moins, le manque de fourrage. Ces contrôles sont effectués tous les six ans. Sur la base des conclusions du contrôleur, les contributions seront versées annuellement pour les six années suivantes.

La Gimel agricole (suite)

A noter que grâce à cette activité Laurent GUIGNARD a développé une connaissance affûtée en matière de flore sauvage. S'il est parfois reçu un peu froidement par certains-nes agriculteurs-trices lors de ses visites, les choses s'arrangent rapidement. En effet, nombreux sont les paysans qui profitent de ces visites pour découvrir des espèces végétales particulières et des biotopes intéressants sur leur domaine. Par ailleurs, ces contrôles sont, semble-t-il, mieux



Laurent guignard évaluant la biodiversité d'une prairie maigre

acceptées s'ils sont effectués par un collègue paysan, avec lequel il est possible de discuter entre « professionnels ».

D'une manière générale, il est à préciser que les contrôles sont financés par les agriculteurs eux-mêmes (retenues sur les paiements directs qu'ils perçoivent).

Laurent GUIGNARD, en sa qualité de président de l'association qui s'occupe de la « production intégrée » au niveau romand (PIOCH), participe à des groupes de travail au niveau national afin de discuter de certaines modalités d'application de la future politique agricole 2014-2017. Il participe également à un forum écologique suisse dans lequel une quinzaine de partenaires représentant les milieux agricoles, les organisations de protection de la nature et les diverses administrations publiques siègent afin de définir certains aspects de politique agricole.

Formons le vœu que ces divers lieux d'échanges et de dialogue contribuent à une meilleure compréhension des besoins et des objectifs des uns et des autres.

François FELIX

Gimel-les-Cascades, c'est le vingtième !

20 ANS D'AMITIÉ



2013 sera une date à marquer d'une pierre blanche. Nous fêterons le vingtième anniversaire de la signature du pacte d'amitié entre notre commune et notre homonyme française.

Nous sommes nombreux à nous souvenir du magnifique spectacle que nous avaient offert nos amis français en 2003. Remémorez-vous ! La cour du collège du Marias, surmontée d'une tour en tubulure, noire de monde. Une vive émotion durant toute la durée du spectacle. Une musique qui résonne encore à nos oreilles.

L'an prochain, il nous appartiendra d'aller faire spectacle en Corrèze « présidentielle ». Pour mémoire et sourire, la Corrèze abrite le musée Chirac, à Sarran et nous avons pu découvrir, le 12 mai dernier, quelques ruelles de Tulle, préfecture du département de la Corrèze, à l'occasion de l'élection de François HOLLANDE.

Mais revenons à notre pacte.

Un comité composé d'une douzaine de personnes (Murielle BIGNENS, Marie-Claude GIMMI, Christelle DEBONNEVILLE, Alice MARTI, Laurent GUIGNARD, Roberto HOUMAD, Reynald ISELY, Eric MARCHESE, Norbert REYMOND, Philippe REZZONICO et le soussigné) s'est constitué dans le but d'organiser cet événement. La date n'est pas encore tout à fait déterminée, mais des précisions vous parviendront dès le début du mois de septembre. Si vous aimez chanter ou danser, vous pourrez vous en donner à cœur joie. Si vous souhaitez venir découvrir ou redécouvrir un magnifique coin de France, si vous souhaitez vivre de beaux moments d'échanges et d'amitié, soyez des nôtres

François FELIX.



Département de la
sécurité et de
l'environnement

Notice d'information aux propriétaires de villas, immeubles et jardins

Chaque année à l'approche de la période estivale, des entreprises itinérantes effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux d'entretien aux propriétaires. Il s'agit notamment de

Démoussage des toits

Désherbage des terrasses, places pavées et chemins

On constate alors fréquemment les infractions suivantes :

- Les produits chimiques le plus souvent utilisés (Eau de Javel mélangée à de la soude caustique par exemple) ne sont pas autorisés pour ce type d'usage.
- Les personnes qui proposent leurs services ne sont pas au bénéfice d'un permis pour l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires. De plus, elles ne savent pas que l'utilisation de produits phytosanitaires (dés herbants) pour l'entretien des toits, terrasses, places pavées, chemins (etc.) est interdite par la législation suisse.
- Enfin, les prescriptions élémentaires telles que la récupération des eaux de lavage, leur traitement et leur élimination dans les règles de l'art ne sont pas respectées.

**Dans ces conditions,
ces travaux sont
tout à fait illégaux.
Ils sont régulièrement
la cause d'importantes
atteintes à l'environnement
et génèrent de graves
pollutions dans nos
cours d'eau.**



Par conséquent, tout propriétaire sollicité est prié de refuser ce genre de proposition. Dans le cas contraire, il sera également tenu pour responsable, en tant que commanditaire des travaux.

Toute information à ce sujet peut être communiquée à la Police cantonale vaudoise au **021 644 44 44** ou via le **117** s'il s'agit d'une pollution avérée ou imminente.

Dans la mesure du possible, il est recommandé de procéder à un **nettoyage mécanique à l'eau** sans adjonction de produit chimique ou de s'adresser à l'inspection des produits chimiques pour tout renseignement technique souhaité.

Hier, aux champs

Voici une quinzaine d'années, Claude Quartier, rédacteur d' « Agri-hebdo » évoquait les campagnes de chez nous « aux champs les plus souvent vides »

Et pourquoi ?

« Du labour à la moisson, il faut vingt heures par hectare pour faire pousser un blé... Le temps mythique des moissons s'est réduit à quelques minutes mécanisées » et de poursuivre : « ceux qui ont la mémoire longue, ceux qui ont encore dans les mains les gestes et les efforts d'antan se souviendront des liens, des moyettes, des fourches, des chars, des sacs de 100 kilos. Ces souvenirs deviennent choses mortes »

Mais il y eut des témoins de ce temps-là, les adolescents qui, en dehors de l'école, donnaient un coup de main, précieux, aux travaux campagnards. En classe, quand le maître, à l'heure de la rédaction, disait : texte libre... ils parlaient de ce qu'ils connaissaient, de ce qu'ils vivaient, sans le savoir, ils étaient bien des *Témoins de leur temps*.

Rémi Renaud

En voici deux exemples :

Le premier date de 1958, (On ramasse notre blé)

Le second remonte à 1949, (Je trais)

On ramasse notre blé.

Le mauvais temps est terminé depuis deux jours. Il fait beau. On prépare trois chars pour aller ramasser le froment. Nous descendons le chemin de Bochet. On laisse un char au Pré Courbe et on va ramasser deux chars en Bochet. Deux tires de gerbes bien droites. Les chars accrochés, on commence par deux rangées. Moi, je ne fais qu'avancer le tracteur sans arrêt. On fait le tour du champ. L'Italien presse les chars.

— Attention, il faudra appuyer pour sortir, dit mon père.

Nous partons. Au Pré Courbe, le char vide nous attend. Il est vite chargé. Puis on monte le village avec nos trois chars, attelés comme des wagons.

— Allons vite goûter et nous irons finir.

On décharge les chars et on redescend. J'ai pris le vélo pour remonter traire; on recommence à charger comme avant.

— Eh ! Marcel tu peux aller traire maintenant. Mais fais attention, ne donne pas trop de trèfle, c'est dangereux.

— Oui, oui.

Je pars. Une fois à la maison, je commence mon travail. Un moment après, les hommes arrivent à leur tour. Mon père entre à l'écurie.

— Ça va, on n'a pas pu tout mettre sur les trois chars. Il faut en décharger un et vite retourner charger l'autre.

En voilà une avance, sept chars !

Marcel Debonneville

N.B.

Deux tires : deux lignes de moyettes, ces petites meules de 4 à 5 gerbes appuyées les unes aux autres.

Presser un char : mettre la presse. Cette longue perche, au sommet du chargement, serrée par une corde, en assurait la stabilité.

Hier, aux champs (suite)

Marcel s'en revient traire à l'étable. Il n'est pas le seul grand garçon, à l'époque, à devoir s'astreindre à cette tâche assumée aujourd'hui par une mécanisation des plus poussées...

Découvrez comme on trayait autrefois, grâce au récit précis d'un certain Guy Delafontaine... auteur de la belle fresque aux oiseaux qui décore le Collège du Marais.

Je traie.

J'accroche mon siège et je prends mon seillon et je me mets sous une vache. Je m'assieds avec précaution. Je touche un trayon, aussitôt la vache envoie un coup de pied aussi sec que (j'en faillis) je manque de tomber à la renverse.

Je me lève rouge de (rage) colère et lui expédie un coup de socque dans les jarrets. Alors je me dis :

C'est un peu de ma faute ! Je ne l'ai pas avertie.

Je m'installe à nouveau sous la « Bergère » en lui parlant gentiment. Je saisis les trayons assez fortement pour ne pas la chatouiller. Enfin je peux commencer à amouiller. Tranquillement, je masse les trayons jusqu'à ce que le lait vienne. Peu à peu, je sens gonfler la tétine. Avec un peu de graisse, j'enduis le pis que je travaille encore un moment. Je prends mon seillon que je (place) serre entre mes genoux.

Je commence à avoir chaud. J'essuie mon front avec la manche de ma chemise. Je commence à traire. Les premiers traits tombent en faisant du bruit. En arrivant au fond du bidon, ils giclent partout.

Les traits s'accumulent, le fond du bidon est déjà noyé. Le bruit diminue à mesure que le seillon se remplit. Bientôt, je sens mes bras. Je relâche les trayons et je fais (articuler) bouger mes doigts crispés.

Je reprends un peu de graisse et je continue mon remplissage. Parfois un peu d'écume jaillit du seau. Quand j'ai fini les deux premiers trayons, je reprends ceux de derrière. Je respire à grosses gouttes. Soudain la vache m'applique sa queue en pleine figure. En jurant, je lui dis :

— Je t'avise de ne pas recommencer.

Je sens peu à peu que la tétine se vide. Les traits se font de plus en plus courts. Le seillon est aux trois quarts. Mes pouces me font mal, les veines saillent sur mes bras. Encore quelques minutes et ça sera fini. Je décide (d'en finir) d'arrêter. Je me lève et je vide mon lait dans la boille.

Guy Delafontaine



Dessin spontané de Guy Delafontaine lors de sa rédaction

N.B.

Entre parenthèses, 4 expressions pour lesquelles le régent d'alors a proposé une variante, en corrigeant le texte, assorti d'une remarque « C'est du vécu »

Amouiller : en patois, amolyi, préparer une vache à la traite par massage des trayons.

Boille : récipient utilisé pour le transport du lait. Nos voisins français parlent boîte à lait.

Amouiller, boille, moyettes : survivance du patois vaudois dans le parler de tous les jours, à la ferme.

R.Rd

Sophie CROISER, la passion du bétail.

Ces dernières années, peut-être avez-vous croisé au village une jeune femme et sa vache. Une vache de race Jersey (petite vache beige) que Sophie CROISIER promenait, le licol posé sur le garrot de l'animal. Un jour à midi, le frigo étant vide, Sophie et sa vache se rendent au village pour acheter quelques pizzas. Une vache chez Denner, autrement qu'en ragoût, ce n'est pas du goût de tout le monde. Sophie le comprend bien et attache sa «compagne» près de la laiterie.

Les pizzas choisies et payées, retour à la laiterie. Et là, surprise. Au centre d'un attroupement, la Jersey meugle à s'en rompre la mandibule, puis cesse d'un coup ses mélopées à la vue de sa «patronne». Tranquillement sous le regard des badauds ébahis, Sophie et sa vache s'en retournent à la maison le dos chargé de victuailles.

Qui est cette jeune femme qui, pour ses 18 ans, s'est vue offrir une « vache randonneuse » ?



Brunette et la famille Croisier

Sophie est tombée très tôt dans le chaudron de l'agriculture en général, de l'élevage en particulier. Cette jeune femme de 23 ans, fille de Mary et André, grandit sur le domaine familial avec ses trois frères et sœurs.

Très jeune déjà, Sophie éprouve de la passion pour les animaux. Mais, c'est à l'âge de 8 ans que notre jeune éleveuse, traversant l'écurie familiale avec sa cousine lors d'une partie de cache-cache, se rend véritablement compte de son attrait pour les vaches. Depuis ce jour-là, Sophie s'investit de plus en plus dans les travaux d'écurie. Dans un premier temps, elle veille à ce que les crèches soient toujours plei-



nes, puis vient l'heure des premières traites.

Dès l'âge de 12 ans, à sa passion pour les bovins vient se conjuguer un attrait tout particulier pour les caprins. Un troupeau d'une douzaine de chèvres (Chamoisée et Gessenay) vient prendre place dans l'écurie paternelle. Très professionnelle, Sophie y aménage un quai lui permettant de traire à la machine deux chèvres en même temps. Durant quatre ans, Sophie traite et affourage, matin et soir, son troupeau avant de livrer sa production à la laiterie où y est fabriqué un fromage moitié-moitié (vache/chèvre) très apprécié au village. Une vingtaine de cabris par année mettent de l'animation dans l'écurie.

Et Brunette. Tout une époque. Une vache issue d'un croisement Limousin/Montbéliard qui a été régulièrement attelée. Des balades, des cortèges historiques, folkloriques qui ont permis à Brunette et à la famille Croisier de répondre à de nombreux sourires, de chaleureux applaudissements. Grandioses souvenirs !

Arrive, le temps de la formation professionnelle. Avant de quitter le domaine familial, Sophie remet son troupeau de chèvres et sa « salle de traite » à un éleveur valaisan. Avec un petit pincement au cœur.

L'éleveuse gimelane n'a guère envie de se rendre en suisse allemande pour sa première année d'apprentissage. Il faut toute la force de conviction de ses parents afin qu'elle découvre le paysage de Zimmerwald, petit village bernois. Une trentaine d'hectares, un troupeau de 15 vaches et des forêts à perte de vue.

Sophie CROISER (suite)

Comme souvent dans ce genre de situation, l'acclimatation n'est pas évidente, la langue allemande s'appropriant moins facilement que Brunette. Heureusement, des liens très chaleureux s'établissent avec la grand-maman de la famille d'accueil. Au cours de cette année, Sophie a l'occasion de s'aguerrir aux travaux forestiers.

Retour en pays vaudois, à Bière, sur un domaine qui possède un magnifique troupeau de race Holstein. De quoi ravir Sophie. C'est l'occasion pour elle de se perfectionner également dans le maniement des machines agricoles. Les travaux de récolte du fourrage et de préparation du lit de semence ont sa préférence.

Cerise sur le gâteau, Sophie effectue une année de formation théorique à l'école d'agriculture de Grange-Verney et y obtient son CFC d'agricultrice.

Puis, trois saisons d'alpage au Pré de Bière (derrière le col du Marchairuz) en qualité de bergère responsable d'une nonantaine de bêtes, avant d'exercer, durant une saison, ses talents de cuisinière à la buvette du Mont-Tendre, sommet qui se trouve être le point culminant du Jura vaudois.

Ce retour en terre vaudoise est également l'occasion de renouer avec ses collègues et amis-es de l'association des jeunes éleveurs et éleveuses des cantons de Genève, Vaud et Valais dont elle est membre depuis l'âge de 13 ans. Dans ce cadre, Sophie s'investit dans l'organisation de diverses manifestations liées à l'élevage bovin. Toujours avec le même enthousiasme.

L'agricultrice gimelane estime que ces dernières années ont été marquées par une augmentation de la production laitière grâce au progrès de la sélection et de l'alimentation. La texture des mamelles des Montbéliardes s'est également beaucoup améliorée, s'est assouplie, ce qui en a facilité la traite. La moyenne annuelle d'écurie du troupeau familial se situe à environ 8'200 litres. Joli résultat pour une race bovine qui a des qualités laitières évidentes tout en conservant une carcasse que les bouchers apprécient.

En effet, la Montbéliarde est une vache de 750 kg environ dont les buts d'élevage visent, en premier lieu, la production laitière tout en conservant des qualités bouchères importantes. Une race qui se trouve particulièrement valorisée dans notre région.

Et l'avenir ? Sophie se verrait bien reprendre, d'ici quelques années, le domaine familial qui compte actuellement 70 têtes de bétail (une trentaine de vaches). Mais avant cela, un voyage aux États-Unis cet été, d'autres périples et rencontres éventuels, permettront à Sophie de répondre à son envie de découvertes.

François FELIX



Sophie Croisier lors du concours le 12 mai 2012 à Gimel

La nature à la porte de nos villages

Le lion, le tigre et d'autres animaux prestigieux font la une de la plupart de nos revues consacrées à la nature, et, pourtant, une simple haie, une petite rivière bordée de saules ou même des friches situées à proximité de votre habitation ou au sortir de votre village vous révéleront des trésors naturels incroyables, tels un lièvre immobile captant des ondes sonores infimes avec ses grandes oreilles, un chevreuil bondissant au-dessus des herbes hautes ou encore l'alouette des champs égrenant ses mélodies rustiques... La faune est discrète chez nous et souvent méconnue ! Heureusement que des revues comme la Salamandre ou Terre Sauvage nous la font apprécier !



Au pied du Jura, allons découvrir un milieu précieux à protéger impérativement, la haie. Nos insecticides naturels, des oiseaux entomophages, y trouvent un refuge parfait ! Au sommet d'une aubépine trône la pie-grièche écorcheur, espèce de passereau déguisé en rapace, armée d'un gros bec noir légèrement crochu. Le dos roux et le masque à la Zorro avec un grand bandeau noir qui traverse l'œil permettent de reconnaître le mâle ; Madame, plus discrète et mimétique s'occupe du nid, pendant que Monsieur va chercher la subsistance. Pourquoi ce nom d'écorcheur ? Les branches des arbustes épineux vous le diront tout de suite: des bourdons et même un campagnol sont accrochés aux épines. C'est le garde-manger ou "lardoir" de la pie-grièche écorcheur. Ainsi, notre petit prédateur, un peu plus grand que le moineau, a trouvé une solution originale pour s'économiser. Dès la mi-août, l'écorcheur rejoindra l'Est africain et le Sud asiatique.



Bruan jaune mâle photographié à St-Livres

Zi,zi,zi,zirrr, ainsi s'exprime une boule d'or au bec de granivore, perchée sur une épine-noire, le bruant jaune. Autres mœurs, autre menu : le bruant jaune aime les graines, les baies et les petits insectes pour nourrir des oisillons constamment affamés. Une fauvette des jardins modestement vêtue de brun ocracé au babil doux et rapide se glisse rapidement dans le fouillis végétal. En automne, elle rejoindra le continent africain. Un livre ne suffirait pas à décrire le petit monde des haies, comprenant aussi de très beaux insectes et abritant, entre autres mammifères, le lièvre, le renard, le blaireau et le hérisson.



Pie-grièche écorcheur (mâle) photographié à la place d'arme de Bière.

La nature à la porte de nos villages (suite)

Autre merveille pour le monde animal, une carrière appartenant à l'Etat sur la commune de Penthaz, prête à recevoir des déchets inertes et terre d'accueil pour une espèce d'oiseau, aux couleurs tropicales, exclusivement insectivore, le guêpier d'Europe (seulement 2 petites colonies en Suisse !). Heureusement, la valeur ornithologique exceptionnelle de ce site répertorié par un excellent ornithologue et biologiste, Lionel Maumary, dans le cadre de Pro Natura Vaud, était un argument de poids pour demander la protection de cette zone, celle-ci étant accordée par l'Etat, j'espère définitivement. Le guêpier perfore les parois molassiques friables et crée ainsi des galeries au fond desquelles se tiennent les oisillons. Les observateurs émerveillés assistent à un vrai bal aérien étourdissant de couleurs.

Chaque bijou volant plane, accélère à fond pour attraper qu'il s'agit d'une libellule, qu'il s'agit d'un papillon ou d'un bourdon. À côté des guêpiers vivent les gracieuses petites hirondelles de rivage au plumage brun. Elles aussi creusent une galerie toutefois nettement plus exigüe que celle de leur voisin. La recherche continue d'insectes entraîne chez ces deux espèces un vrai ballet aérien et des conflits territoriaux bénins. Les linottes mélodieuses de la taille d'un moineau, le haut de la poitrine magnifiquement coloré en rouge chez le mâle, babillent, babillent, branchées sur un robinier faux-acacia ; commentent-elles ce merveilleux spectacle? De retour chez nous, un film se déroule dans la tête faisant tourbillonner les idées.

Olivier Jean-Petit-Matile



Guêpier d'Europe dans la fameuse carrière de Penthaz, appelée le Colliard

Agenda des manifestations

Dimanche 22 juillet

Mi-été, nouvelle formule au "Jardin anglais / cantine" Org: **Fanfare**

Dimanche 29 juillet

Culte œcuménique et patriotique à 11h au Bois de la Rosière. Org: **Paroisse**

Mercredi 1er Août

Fête nationale. (Détails en page 4)
Lieu: Cantine des Fêtes et Place des Sports
Dès 19h. Org: **Municipalité**.

Dimanche 12 août

Culte paroissial d'été. Org: **Paroisse**

Mardi 4 septembre

Sortie des aînés à l'Île St-Pierre
(renseignements: J. Guignard 021 828 33 41)
Org: **Paroisse**

Samedi 22 septembre

Randonnée cueillette de champignons guidée par Olivier Jean-Petit-Matile. Org: **ADIG**

Samedi et dimanche 13 et 14 octobre

Marché d'artisanat à la cantine des fêtes.
Org: **ADIG**

Pour réserver une place pour un stand:
Mme Sandrine Winkelmann, 079 514 71 25
M. Roberto Houmar, 079 311 30 09

Dimanche 28 octobre

Vente des récoltes, cantine des fêtes.
Org: **Paroisse**

Annoncez vos manifestations à la commune (secretariat@gimel.ch), elles figureront ensuite sur le site gimel.ch et dans « le Pied »

Liste des numéros d'urgence

Centrale téléphonique des médecins de garde

0848 133 133

Centrale téléphonique des pharmaciens de garde

0848 133 133

Numéro d'urgence (de garde) du dentiste, urgences dentaires

078 798 77 78

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00, le samedi, dimanche et jours fériés de 09h00 à 12h00

www.urgencesdentaires-morges.ch

Numéros des téléphones d'urgence :

Police secours : **117**

Rega : **1414**

(Garde aérienne
Suisse de Sauvetage)

Empoisonnement : **145**

Feu : **118**

Ambulance : **144**

Secours routiers : **140**

La main tendue : **143**

Centre Lavi : 021/320.32.00
(Service d'aide aux victimes)

Coordonnées des médecins

- Ferdinand Beffa
Chemin de la Confrery 1
1188 Gimel
Tel 021 828 40 11
Fax 021 828 40 12
- Pierre-Alain Robert
Chemin de la Confrery 1
1188 Gimel
Tel 021 828 40 11
Fax 021 828 40 12
- Christian Cuendet
Chemin Planet 2
1188 Gimel
Tel 021 828 30 00
Fax 021 828 30 02

Coordonnées des physiothérapeutes et ostéopathes

Muller et Fonjallaz
Rue du Nord 27
1188 Gimel
Tel 021 828 38 09

Coordonnées du dentiste

Médecin-dentiste
Georges Johnny
Rue Billard 9
1188 Gimel
Tel 021 828 32 77
Fax 021 808 58 14